

Compte-rendu du Comité Syndical du SIVOS Bassin d'Ecoles Val de Dagne/Montlaur du 2 Février 2017

Présents : Mmes et Mrs A. ANDRIEU, C. FRABOULET (Montlaur), L. CAVAYE (Serviès En Val), M.A. BEDOS (Labastide En Val), F. RANZA, J. PERALLON (Taurize), J.L. AGUILHON (Fajac En Val), X. BEDOS (Rieux En Val), C. LACUBE, C. GURGAND (Pradelles en Val).

Absents excusés : Mmes et Mrs André PECH (Arquettes En Val) pouvoir à Antonin ANDRIEU.

Secrétaire de séance : Mme FRABOULET Claudine.

Date de convocation : 26 Janvier 2017

I – Personnel

Monsieur ANDRIEU rappelle que lors de la précédente séance du Comité Syndical, il avait été décidé de créer un poste de Contrat aidé CAE-CUI afin de remplacer l'aide-cuisinière dont le Contrat à Durée Déterminée arrive à expiration en Mars 2017.

Un appel de candidatures a été lancé et il y a lieu de prévoir maintenant une date pour l'examen de celles-ci. La date du Jeudi 9 Février a été retenue. Monsieur ANDRIEU, Madame CAVAYE (en cas d'empêchement Mme BEDOS), Monsieur AGUILHON (en cas d'empêchement M. LACUBE), Madame FRABOULET se proposent de recevoir les candidats.

Monsieur ANDRIEU fait part à ses collègues du départ de Françoise PUEYO occupant le poste de Secrétaire. Il rappelle la qualité, la rigueur, le professionnalisme du travail rendu par celle-ci pour la mission qui lui avait été confiée.

Il y a donc lieu de lancer un appel de candidatures pour son remplacement sur un poste d'Adjoint Administratif à compter du 1^{er} Avril 2017 à raison de 15 heures hebdomadaires.

Monsieur ANDRIEU attire l'attention sur le fait qu'une certaine expérience sera demandée auprès des candidats qui postuleront sur ce poste.

Un appel de candidatures sera lancé dans les prochains jours. Il sera diffusé auprès du Centre de Gestion et des Communes du Val de Dagne.

Cette question est adoptée à l'unanimité

II – Questions diverses

Monsieur ANDRIEU informe ses collègues qu'il a été effectué dans l'urgence au remplacement des 4 radiateurs de la cantine, et ce pour un montant de 3 921,60 €. Il précise que plusieurs élus avaient été consultés avant leur installation.

Il signale qu'un contrat de visite d'entretien (contrôle gaz, électromécanique et froid du matériel en général) a été sollicité par l'Inspecteur d'Hygiène. Un seul devis est en notre possession pour

un montant de 1024,80 €. D'autres fournisseurs seront sollicités afin d'obtenir un devis à la baisse.

Les élus du SIVOS souhaiteraient qu'une réunion autour du portage des repas aux personnes âgées soit programmée rapidement afin de finaliser ce projet.

Le Président

Le Secrétaire



S.I.V.O.S.
BASSIN D'ÉCOLES
VAL-DE-DAGNE-MONTLAUR
11220 MONTLAUR
Tél. 04 68 24 80 44 - Fax 04 68 24 01 57